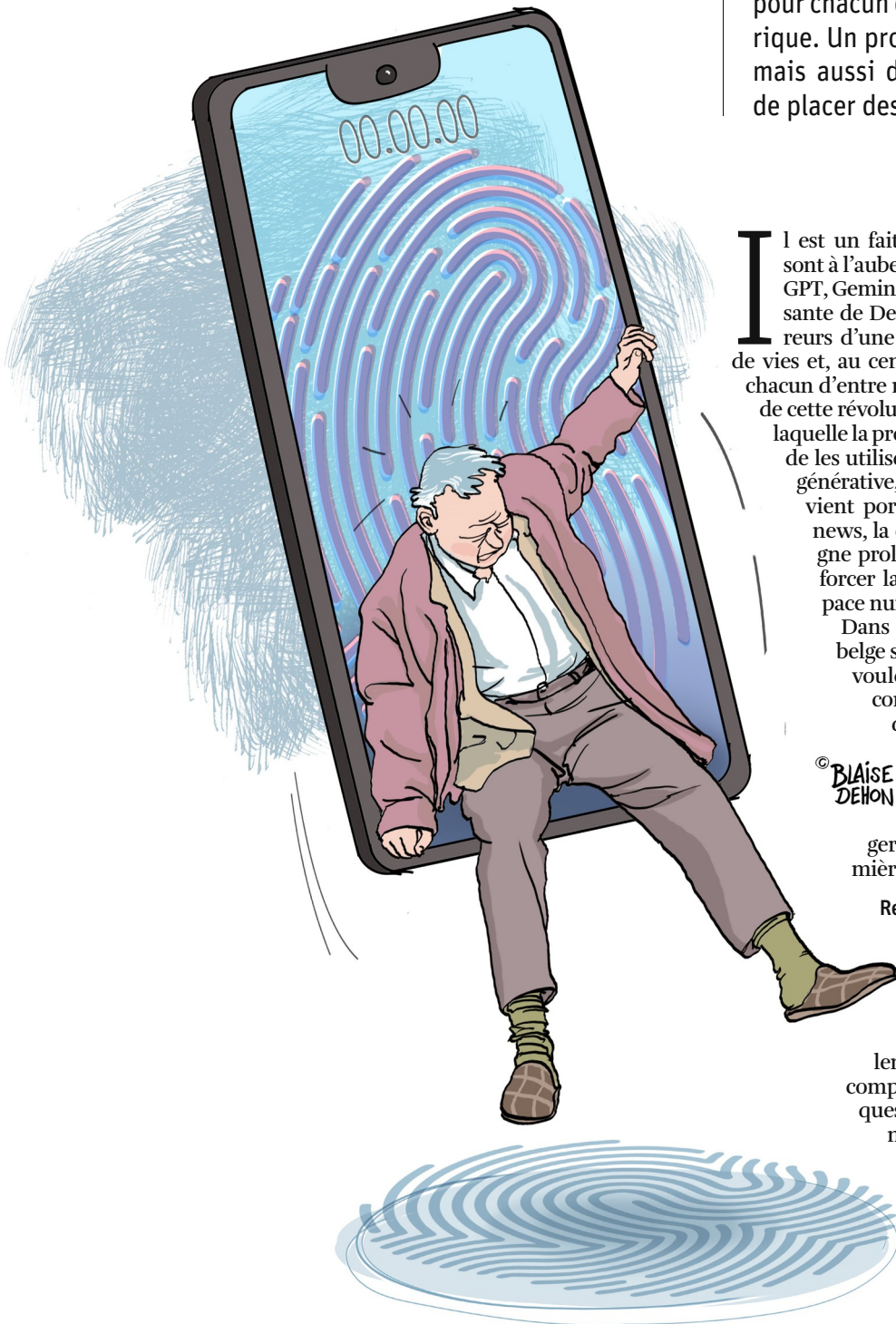


# L'identité numérique, une fausse bonne idée ?



## Opinion



D.R.

**Jean-Yves Kitantou**

Consultant en transformation digitale et automatisation

■ Le nouveau gouvernement entend créer pour chacun d'entre nous une identité numérique. Un projet qui présente des avantages mais aussi des dangers. D'où l'importance de placer des balises.

**I**l est un fait reconnu aujourd'hui que nos sociétés sont à l'aube de l'âge de l'intelligence artificielle. Chat GPT, Gemini, Grok et encore la dernière sortie fracassante de Deepseek sont autant de signes avant-coureurs d'une réorganisation profonde de nos modes de vies et, au centre de toute cette révolution, se trouve chacun d'entre nous. Oui, vous et moi sommes au centre de cette révolution, ou plutôt nos données. Raison pour laquelle la protection de celles-ci mais aussi la manière de les utiliser deviennent un enjeu crucial. Avec l'IA générative, la frontière entre le réel et le fictif devient poreuse. Dès lors, au moment où les fake news, la cybercriminalité et le harcèlement en ligne prolifèrent, il est important de pouvoir renforcer la transparence et la confiance dans l'espace numérique.

Dans ce contexte, le nouveau gouvernement belge stipule dans son accord de gouvernement vouloir introduire une certification des comptes en ligne dans le but d'associer chaque compte à une personne physique ou morale. En d'autres termes, il s'agit de créer pour chacun une identité numérique. Ce projet présente indéniablement des avantages mais aussi des dangers qu'il est important de mettre en lumière car l'impact de la mesure sera bien réel.

© **BIAISE DEHON**

### Responsabilité

Tout d'abord, il est clair que pouvoir identifier chaque utilisateur permet de créer un cadre plus sain sur le net. L'avantage premier est bien sûr une lutte plus efficace contre le cyberharcèlement, les contenus haineux, les faux comptes sur les réseaux sociaux et les arnaques en tout genre. Fini le sentiment d'impunité qui permet à certains, sous couvert de pseudonyme, de harceler en ligne ou de tenir des propos condamnables par loi. Chacun sera directement responsable de ses actes en ligne et plus facilement identifiable. De plus, certains métiers publics comme les acteurs, journalistes, politiques se verront mieux protégés contre l'usurpation